

# Révisions au guide des immobilisations matérielles

Des conseils scolaires de district et des autorités scolaires

*Publication no 10*

**Avril 2015**

*Cette publication doit être conservée et archivée.*

Elle a un objectif :

**Mettre à jour le guide afin de supprimer toutes les références relatives à la mise en œuvre initiale du chapitre 3150 du Manuel de l'ICCA, et à l'établissement des soldes d'ouverture.**

**Inclure des exemples additionnels aux Annexes C et F.**

Des révisions ont donc été apportées aux éléments suivants :

## **MISE À JOUR POUR REFLÉTER LES PLUS RÉCENTES EXIGENCES RELATIVES À LA PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Comme tous les conseils ont complété la mise en œuvre de la production de rapports sur les immobilisations corporelles, toutes les références relatives à la mise en œuvre initiale du chapitre 3150 du Manuel de l'ICCA, et à l'établissement des soldes d'ouverture ont été supprimées du guide.

### **ANNEXE C**

Ajout des iPad et des tableaux intelligents à titre de matériel informatique et les cotisations uniques pour les applications web, les infrastructures sans-fil et les systèmes en ligne à titre de logiciel informatique.

### **ANNEXE F**

Ajout de l'utilisation de détecteurs de présence à haute efficacité énergétique et logiciels de cloud comme exemples supplémentaires illustrant les améliorations par rapport aux frais de fonctionnement.